



TARIFICATION : Année 2023 - 2024

CONTRIBUTION DES FAMILLES



Tarif pour 1 enfant *	SCOLARITÉ Pour 1 enfant externe en TPS	SCOLARITÉ Pour 1 enfant externe	SCOLARITE POUR LE 3 ^{ème} enfant - 50%	RESTAURATION SCOLAIRE ** 4 jours/semaine	GARDERIE 7h45/8h20	GARDERIE *** 16h45/18h15	ETUDE SURVEILLEE
Par trimestre	377€	251€	125.5€	253€	74€	107.66€	130€
Par mois :	113.10€ *	75.3€	37.65€	76€	22.20€	32.30 €	39€
Par an :	1 131€	753€	376.5€	760€	222€	323€	390€

* L'assurance individuelle élève est incluse.

** Le montant du forfait inclut les jours où vous fournissez le pique-nique : sorties pédagogiques, jour de la kermesse, grève éventuelle du service de livraison de la restauration scolaire ...
Ou quand l'école est exceptionnellement fermée : journées de formation des enseignants, journées des communautés éducatives ...

Une remise sur le forfait restauration scolaire, panier-repas, garderie matin et/ou soir intervient, sur demande, à partir d'une semaine d'arrêt sur présentation d'un certificat médical.

*** Une tarification de 5€ vous sera appliquée par tranche de 15 min de retard pour la garderie du soir.

COTISATIONS

	Par mois	Par an
Cotisations culturelles et sportives	10€	100€
Cotisations diocésaines et UDOGEC	6,50€	65€
Cotisation APEL 1 fois par an et par famille (payable en octobre)	24€	

Afin de réduire les coûts, les fournitures scolaires seront achetées par l'école. Il y aura une facturation au prix courant qui sera intégrée à la facturation principale envoyée au mois d'octobre

OCCASIONNEL

RESTAURATION : Restauration scolaire exceptionnelle, pour externe

1 repas restauration scolaire = **6.50€**

1 panier repas uniquement pour les PAI (justificatif médical exigé): 3€

GARDERIE :

1 garderie le matin = **2,63€**

1 garderie le soir = **3,13€** 1 Etude surveillée : **4.23€**

Ecole Pluie de Roses - 20 rue du Maréchal Joffre - 33140 Villenave d'Ornon

Téléphone : 05.56.37.46.59

Courriel : secretariat@ecolepluiederoses.fr

Site : www.ecolepluiederoses.fr